



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC GAGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 30 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture et mot du président

Louis commence l'assemblée en demandant aux gens depuis quand ils sont au lac, à partir de 10 ans et moins, jusqu'à 60 ans. Aucun décompte. Il souhaite la bienvenue à toutes et tous (aucun décompte non plus), et présente ensuite le maire et les conseillers qui assistent à l'assemblée. Il parle du nouveau logo sous lequel on a ajouté **Depuis 1968**. La présentation porte ensuite sur les niveaux exceptionnels de l'eau du lac à l'aide de quelques graphiques publiés sur le site internet de l'association, et recommande de réduire la vitesse des embarcations près des rives. Finalement, il présente les membres du Conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adoption proposée et appuyée par messieurs Richard Chartrand et Anthony Le Moine.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023

Des modifications sont apportées concernant les implications de monsieur Anthony Le Moine. Adoption respectivement proposée et appuyée par messieurs Claude Gendron et Alain Doucet.

4. Présentation et acceptation des états financiers et budget 2024

Anne présente et explique certains items des états financiers, des revenus et dépenses et du budget 2024. Les états financiers et le budget sont respectivement proposés et appuyés par messieurs Richard Chartrand et Claude Gendron.

5 et 6. Mot du maire de David Pharand et période de questions

Le maire Pharand souligne la confiance mutuelle qui existe entre l'association et la municipalité. Les membres du Conseil municipal s'engagent à poursuivre les liens entre les deux organismes. Il présente de bonnes nouvelles tel le réasphaltage des routes moyennant des subventions obtenues; les réparations du pont au nord du lac et sa mise aux normes; le prolongement de la route des Zingues sur 70 km jusqu'à Val-des-Bois, et qui fera partie d'un sentier GR (grande randonnée); l'exploitation d'une nouvelle sablière sur la route 7. Il annonce aussi de mauvaises nouvelles comme la montée du niveau d'eau du lac et tous les inconvénients soulevés, les réparations de plusieurs chemins et ponceaux et l'augmentation des niveaux de taxes de l'ordre de 3,9%. Il souhaite revenir à un taux normal situé à environ 1,9%. Monsieur

Yves Bourdages demande ce qu'en est de l'entretien du chemin du lac Gagnon Est. Le maire lui dit que le financement est disponible, mais que les conditions de terrain sont difficiles.

7. Reconnaissance

L'APLG corrige une erreur commise au sujet du prix Max Bauchet ayant été remis à monsieur Richard Chartrand en 2018. Monsieur Bauchet reçoit cette année une lithographie du prix. Il est absent à cause d'une opération à l'œil, et c'est son ami Richard qui vient le chercher et qui lui remettra.

Max a sillonné à peu près toutes les rivières et tous les lacs du Québec avant de s'installer au lac Gagnon en 1953. Il en est le premier résident permanent. Il a été un fondateur de Skira. Il a rédigé un guide très détaillé de canot-camping.

8. Dossier des mines

Louis explique l'évolution de la situation, à l'effet que l'industrie minière désire s'accaparer du territoire dans le sud de la province. La compagnie Lomiko Metal ne possède aucun actionnaire au Québec. Sur une carte il indique l'évolution des claims depuis les dernières années et montre une mine à ciel ouvert à Malartic. Une autre carte illustre les bassins versants dans la région. La teneur en graphite est de l'ordre de 5% dans la région, alors qu'elle frôle les 15% sur la côte nord.

La compagnie a reçu 11,5 millions de \$ de la part du département de la défense des É.-U., et le gouvernement du Canada lui a aussi versé quelques millions sans en discuter avec le gouvernement du Québec. Une compagnie qui se déclare pro-environnement a donc les moyens de continuer ses activités. Il reste à savoir comment le gouvernement définira l'acceptabilité sociale. Celui-ci a déjà enlevé aux citoyens le pouvoir de faire des demandes de claims sur leur propriété.

9. Alliance municipale

Selon le maire, les règles du jeu à l'égard des mines avantagent les compagnies plutôt que les municipalités. Celles-ci prennent donc les devants à propos des études, des informations, des évaluations et de l'acceptabilité sociale. Cette situation a conduit les cinq municipalités de la région à s'allier pour présenter un mémoire au ministère, lequel porte sur une nouvelle stratégie : c'est-à-dire prendre les devants en organisant une tournée d'information dans chaque village. La compagnie sera présente lors de la tournée à Duhamel, le 21 juillet prochain. À la fin de l'exercice, l'acceptabilité sociale sera mesurée. Il y aura probablement une grande manifestation par la suite. Mme Marie-Céline Hébert propose d'écrire à nos députés pour leur signaler notre opposition au projet.

10. Aire protégée

Le gouvernement désire protéger 30% du territoire de la province d'ici 2030. Il est protégé à 17% actuellement, et à 5% dans le comté de Papineau. Louis présente le projet Marie-Lefranc préalablement analysé par la coalition Minerve, mais qui n'a pas fonctionné. Le projet regroupe trois MRC et vise un immense territoire à l'est et au nord du lac Gagnon. Ainsi, la rivière de la Petite-Nation serait protégée sur toute sa longueur depuis sa source jusqu'à Duhamel. Des sites archéologiques amérindiens seraient aussi fouillés.

11. Subvention

L'APLG a fait une demande de subvention de 7,000 \$ auprès du député Mathieu Lacombe. Une somme de 5,000\$ ira vers la structuration du site web, et une autre de 2,000 \$ serait affectée à la création et à l'installation de nouvelles affiches. Cette subvention a été obtenue.

12. Site web

Pierre présente le pro forma du site web en voie de construction. Celui-ci sera très convivial et l'information se trouvera par le biais d'onglets. Il explique grosso modo le contenu de quelques onglets. M. Olivier Boddard va continuer à entretenir le site et la page Facebook. Les dernières nouvelles vont durer un an avant d'être archivées ou détruites.

13. Pacte Duhamel-APLG (alliance)

Une alliance a été créée entre l'APLG et la municipalité. Elle porte sur un plan d'action relatif à l'aménagement des berges et les bouées. Mireille suit ce dossier.

14. Plantes envahissantes

Mireille annonce que nous en sommes à la sixième année d'observation de la part des Sentinelles (37 bénévoles pour le moment). Elle invite les membres à participer pour que le lac soit mieux étudié. Elle insiste que le nettoyage de tout ce qui va à l'eau (lignes de pêche, puisettes, etc.). Une séance d'information se tiendra prochainement. On parlera aussi du périphyton.

15. Résultats des tests d'eau

Charles nous informe que l'eau pour la baignade est excellente et que les goélands peuvent être une source de coliformes à certains endroits. La transparence de l'eau est normale tout comme, les propriétés physico-chimiques. On constate toutefois une légère hausse de chlorophylle et de phosphore, mais peu inquiétante.

16. Navigation

La carte de navigation ne fonctionne pas présentement à cause des niveaux d'eau très élevés. Il importe de réduire la vitesse sur la rivière. Il est proposé d'ajouter des affiches qui limitent la vitesse sur la rivière.

17. Comité de pêche

David souligne la collaboration d'une biologiste du ministère. L'objectif 2024 porte sur le carnet du pêcheur mis en place l'an dernier (155 entrées en 2023). Une étude sur le doré jaune a été amorcée par le ministère, et le comité y apporte sa collaboration. L'espèce n'est pas indigène au lac Gagnon.

18. Varia

Des gens veulent louer des quais, ce qui imposerait une situation similaire aux Airbnb.

19. Élection des membres du Conseil d'administration

Les membres sont élus à l'unanimité.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, l'assemblée a été levée à 12h00